

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Bureau central

Adresse :  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5  
Téléphone : 416-974-5151  
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :  
P.O. Box 1  
Royal Bank Plaza  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5

Site Web :  
rbc.com

### Agent des transferts et agent comptable des registres

*Agent principal*  
Société de fiducie Computershare du Canada

Adresse :  
1500, rue University  
Bureau 700  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 3S8  
Téléphone : 1-866-586-7635  
(au Canada et aux États-Unis)  
ou 514-982-7555  
(appels internationaux)  
Télécopieur : 514-982-7580

Site Web :  
computershare.com

*Co-agent des transferts (États-Unis)*  
Computershare Trust Company, N.A.  
350 Indiana Street, Suite 800  
Golden, Colorado  
États-Unis 80401  
Téléphone : 1-800-962-4284

*Co-agent des transferts (Royaume-Uni)*  
Services PLC  
Computershare Investor  
Securities Services – Registrars  
P.O. Box No. 82, The Pavilions,  
Bridgwater Road, Bristol  
BS99 7NH Angleterre

### Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :  
*Canada*  
Bourse de Toronto (TSX)  
*États-Unis*  
Bourse de New York (NYSE)  
*Suisse*  
Bourse suisse (SWX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

### Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

### Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :  
Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Ave., 9th Floor  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2Y1  
Téléphone : 1-866-586-7635  
(au Canada et aux États-Unis)  
ou 514-982-7555  
(appels internationaux)  
Télécopieur : 1-888-453-0330  
(au Canada et aux États-Unis)  
ou 416-263-9394  
(communications internationales)  
Courriel :  
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :

Services aux actionnaires  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
9th Floor, South Tower  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5  
Téléphone : 416-955-7806  
Télécopieur : 416-974-3535

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :  
Relations avec les investisseurs  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
14th Floor, South Tower  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5  
Téléphone : 416-955-7802  
Télécopieur : 416-955-7800

Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :  
rbc.com/investisseurs

### Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

### Désignation à titre de dividendes admissibles

Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

### Dates de paiement des dividendes pour 2009

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de	26 janvier	24 février
series W, AA, AB, AC,	23 avril	22 mai
AD, AE, AF, AG, AH, AJ et AL	27 juillet	24 août
	26 octobre	24 novembre

Royal Bank's Annual Report is also published in English.



Imprimé au Canada  
Ce rapport annuel est imprimé sur du papier sans acide et le document est entièrement recyclable.

Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre, 2008  
Bibliothèque nationale du Québec

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

**ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI** – Comme le prescrit notre Code de déontologie, qui s'applique à toutes les sociétés de RBC et qui vise tous les employés également, nous nous engageons à offrir l'égalité des chances dans le cadre de toutes nos opérations avec les employés, les clients, les fournisseurs ou les autres parties. Aux États-Unis, nos filiales se sont engagées à offrir l'égalité d'accès à l'emploi conformément aux lois et règlements fédéraux américains applicables (règles d'égalité d'accès à l'emploi) à tous les employés et candidats à l'embauche. Conformément à cet engagement, toutes les décisions relatives à l'embauche touchant nos filiales américaines reposent sur les aptitudes et le rendement sans égard au groupe ethnique, à la couleur de la peau, à la nationalité ou à l'origine, à la religion, à l'âge, au handicap, au sexe, à l'orientation sexuelle, au statut de vétéran ou à tout autre facteur ou caractéristique protégé par la loi. Nos filiales américaines sont des employeurs soustrayant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et se conforment aux lois américaines fédérales, d'États et municipales en matière de travail, y compris les règlements applicables aux fournisseurs du gouvernement fédéral. La présentation des pratiques de nos filiales américaines en matière d'égalité d'accès à l'emploi dans notre rapport annuel aux actionnaires de 2008 est obligatoire aux termes des règles d'accès à l'emploi.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport annuel comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC BANK, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, PROJET EAU BLEUE RBC, RBC FIDUCIE DE CAPITAL, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ ENVERS LA COLLECTIVITÉ, RBC PLACEMENTS EN DIRECT, STRATÉGIE RBC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, RBC ASSURANCES, FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, BILLETS SECONDAIRES DE LA FIDUCIE RBC, RBC TruCS et RBC GESTION DE PATRIMOINE, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. RBC Dexia IS, les sociétés affiliées à RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.